L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 18 MAI 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE—Une dame désire se rendre utile comme ménagère ou gardienne d'enfants en ville ou à la campagne; pas d'objection à voyager. Les meilleures recommandations seront données; 150 rue Royale. 7mai—

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de mortalité, propriété avec grocerie, et buvette qui y sont attachées; dans un excellent quartier, et jouant de bonnes affires. S'adresser à S. Blasini, 29 rue Royale, de 1 à 3 heures P. M. 18mai—2f

A VENDRE—Maison seule, 267 rue St Philippe; six appartements. S'adresser 134 rue Magazine.
5mai—tf 3 sem—sam, dim, jeu

A LOUER.

A LOUER—A Mandeville, six maisons avec dépendances, entièrement neuves et meublées à neuf, connues comme ancien hôtel, étant face au lac, à côté du wharf du "Camellia". S'adresser rue Trémé, No 275. N. O.
15mai—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de E. Marion Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,510—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme E. Marion Hunt, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18mai—18,22,26

Succession de Daniel P. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,749—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alois Weitzel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18mai—18 21 25

Succession de Hélène Toussaint.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,488—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Chlapella, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15mai—15 19 24

Succession de August Fleckinger et de Anna Christian Fleckinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,932—Division D—Attendu que Frank Fleckinger a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus August Fleckinger et Anna C. Fleckinger, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10mai—10 15 19

Succession de Charles G. Nathan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,949.—Division "D"—Attendu que Gustave McG. Nathan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles G. Nathan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 mai—12 17 21

Succession de John Bode et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,698—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alois Weitzel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mai—15 19 24

Succession de Ed S. Keep.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,770—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William C. Raymond et Henry Ginder, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mai—15 19 24

Succession de Mme Joséphine Mullett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,447—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11mai—11 16 19.

Succession de Francis Mahony.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,950—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bedelia Mahony administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11mai—11, 16, 19.

Succession de Charles G. Nathan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS—Division B.
Attendu que Oliver P. Bryant, d'Indépendance, comté de Jackson, Etat du Missouri a été reconnu par cette Cour comme le gardien de la personne et des biens de Livia H. Bryant, frappée d'interdiction, et a demandé l'autorisation de prendre possession et d'enlever de l'Etat de la Louisiane les biens de Lélite Livia H. Bryant, incapable.
Avis est là donné à qui de droit, de faire savoir dans les trente jours qui suivront la première publication de ces lignes s'il est une raison pour que le [illegible] ne soit pas fait droit à sa demande, les biens de Livia H. Bryant.
Nouvelle-Orléans, 17 mai 1889.
JOSEPH J. LAVERGNE, Sous-Greffier.
19 avril—19 22—mai 3 10 18

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

LSL

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et sanctionnée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Janvier et Décembre) et les grands tirages A numéros simples qui lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignon la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

TIRAGE SEMESTRIEL,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 18 JUIN 1889

GROS LOT:

$600,000

100,000 Billets à $10; Demi-Billet, $20; Quart de Billet, $10; Huitième de Billet, $5; Vingtième de Billet, $2; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de	200,000,	200,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
2 Lot de	20,000,	40,000
5 Lots de	10,000,	50,000
10 Lots de	5,000,	50,000
25 Lots de	2,000,	50,000
100 Lots de	800,	80,000
200 Lots de	600,	120,000
500 Lots de	400,	200,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$1,000, soit,	$100,000
100 Lots de	800,	80,000
100 Lots de	400,	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	200, soit	$199,800
999 Lots de	200,	199,800
3,134 Lots se montant à		$2,159,600

On demande des agents partout.

Pour les prix, à payer par les Clubs, ou pour plus renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné: Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Orders ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Nous payons les frais sur l'argent

Envoyé à nous par l'Express sur des montants de $5 ou au-dessus.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

Rappelez-vous que les seuls vrais billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane émis en vertu de la Charte d'Etat, sont reconnus par les Tribunaux les plus élevés comme étant légalement par M. A. Dauphin, Président, endossés par les généraux Beauregard et Early, sur vélinette des tirages, et garantis par les Banques Nationales de la Nlle-Orléans, et ce qui concerne le paiement des lots. Nuls autres ne sont authentiques.

Toutes soi-disant "Suppléments", "Original Little Louisiana" ou autres imitations, avec l'usage illégal du nom de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, par des personnes inconnues, sous des noms fictifs, constituent autant de tentatives destinées à tromper le public par de faux prétextes des entreprises frauduleuses n'offrant aucunement aucune garantie.

N'oubliez pas que le Prix de la plus petite fraction de billet émis à chaque tirage. Tous billets émis en notre nom à un prix moindre est contrefait et sans valeur.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut — Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison du Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 18ème jour de Mai, A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû un centime de taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an, jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués et dessous.

BURDETTE, Mme M. L—
1079 Pour taxes de ville des années 1882, $9 83; 1883, 6 00; 1884 6 00; 1885, 7 07.
Montant à.....$29 15

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 1 dans l'Plet No 307 borné par les rues Harmonie, Septième, St-David et St-Patrick, mesurant 27 pieds 5 pouces de front à la rue Harmonie sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

CASIMIR, ERNEST—
1720. Pour taxes de ville des années 1880, $9 70; 1881, 8 92; 1882 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10, 1887, 10 10.
Montant à.....$66 80

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 6, dans l'Plet No. 529, borné par les rues Elmire, Villeré, Conceres et Urquhart, formant l'angle des rues Elmire et Villeré, mesurant 32 pieds de front à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

CORNU, VVE JAMES—
1740 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$61 36

Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'Plet No 403, borné par les rues Marigny, Marais et Urquhart, mesurant 35 pieds de face à la rue Marigny sur 118 pieds de profondeur.

CANDIFF, BENJ.—
1765. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à.....$80 18

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 1 dans l'Plet No 1,045 borné par les rues Galvez, Miro, Laharpe et Lapeyrouse mesurant 60 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

CALONGNE, MME F. A.—
1795 Pour taxes de ville des années 1880, $5 40; 1881, 5 35; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$77 00

Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 250, bornée par la Promenade Carondelet, les rues St-Louis, Johnson et Pitou, mesurant 79 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 127 pieds de profondeur.

DUPONT, CHAS.—
2995. Pour taxes de ville des années 1881, $4 76; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 63; 1886, 6 00; 1887 6 00.
Montant à.....$46 02

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 17, dans l'Plet No. 1,324, borné par les rues Clouet, Louisa, Remparts et Bourgogne, mesurant 45 pieds de face à la rue Louisa sur 120 pieds de profondeur.

CASIMIR, ERNEST—
1720. Pour taxes de ville des années 1882, $9 70; 1883, 8 92; 1882 15 88; 1883, 10 00; 1884; 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10, 1887, 10 10.
Montant à.....$66 80

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 6, dans l'Plet No. 529, borné par les rues Elmire, Villeré, Conceres et Urquhart, formant l'angle des rues Elmire et Villeré, mesurant 32 pieds de front à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

CORNU, VVE JAMES—
1740 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10, 1887, 10 10.
Montant à.....$61 36

Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'Plet No 403, borné par les rues Marigny, Marais et Urquhart, mesurant 35 pieds de face à la rue Marigny sur 118 pieds de profondeur.

CANDIFF, BENJ.—
1765. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10, 1887, 10 10.
Montant à.....$80 18

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 1 dans l'Plet No 1,045 borné par les rues Galvez, Miro, Laharpe et Lapeyrouse mesurant 60 pieds de face à la rue Galvez sur 120 pieds de profondeur.

CALONGNE, MME F. A.—
1795 Pour taxes de ville des années 1880, $5 40; 1881, 5 35; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$77 00

Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 250, bornée par la Promenade Carondelet, les rues St-Louis, Johnson et Pitou, mesurant 79 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 127 pieds de profondeur.

DUPONT, CHAS.—
2995. Pour taxes de ville des années 1881, $4 76; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 63; 1886, 6 00; 1887 6 00.
Montant à.....$46 02

Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 17, dans l'Plet No. 1,324, borné par les rues Clouet, Louisa, Remparts et Bourgogne, mesurant 45 pieds de face à la rue Louisa sur 120 pieds de profondeur.

BURDETTE, MME M. L—
1079 Pour taxes de ville des années 1882, $9 83; 1883, 6 00; 1884 6 00; 1885, 7 07.
Montant à.....$29 15

Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 1 dans l'Plet No 307 borné par les rues Harmonie, Septième, St-David et St-Patrick, mesurant 27 pieds 5 pouces de front à la rue Harmonie sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

CASIMIR, ERNEST—
1720. Pour taxes de ville des années 1882, $9 70; 1881